



**ELABORATION DU PLU
(PLAN LOCAL D'URBANISME)**

4-2 : DOCUMENTS GRAPHIQUES
4.2.1. Plan Général
Echelle : 1/5500

Modifications 2 et 3 du PLU
Approuvées par conseil municipal du 13/12/2023

4. REGLEMENT

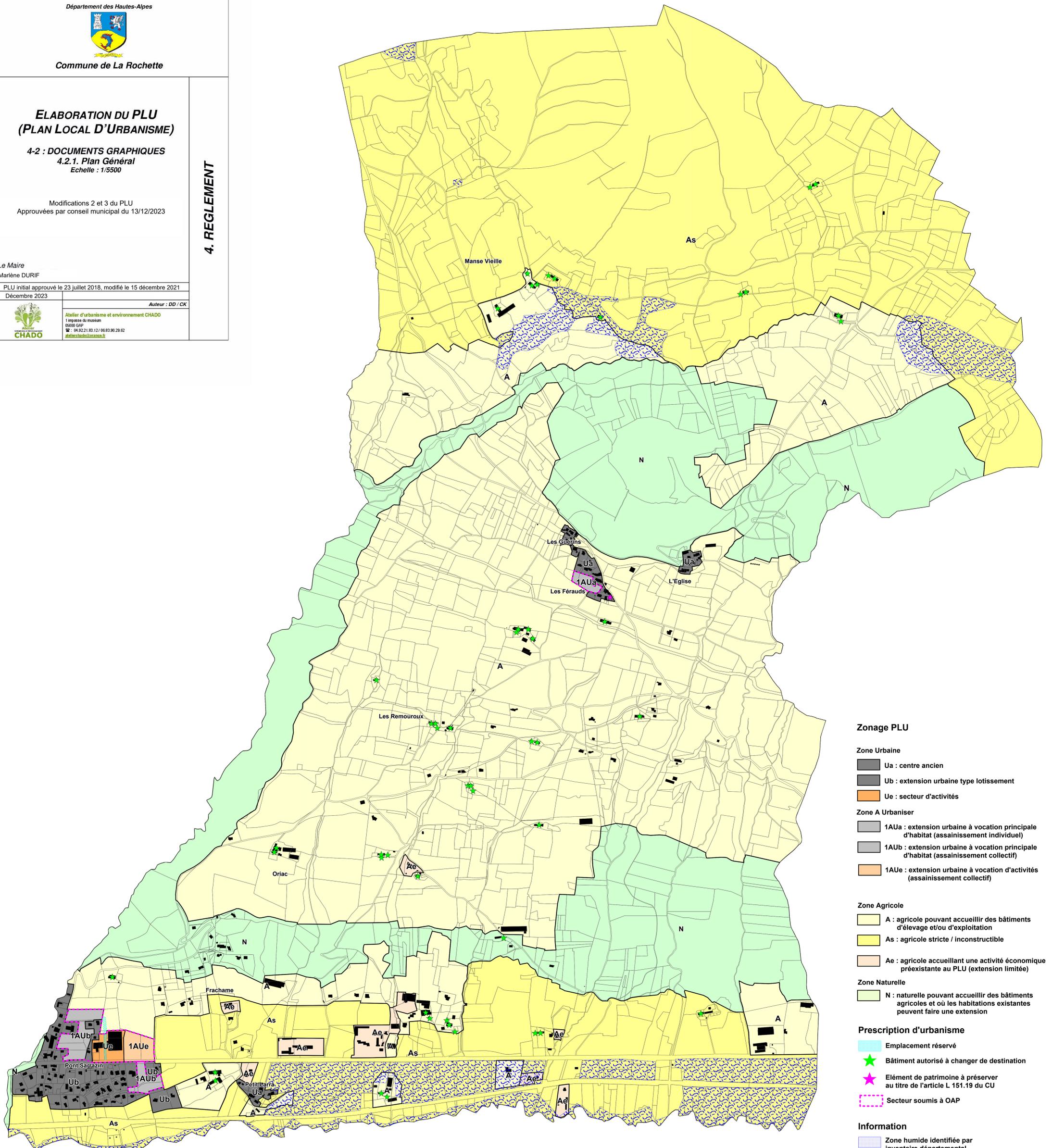
Le Maire
Marlène DURIF

PLU initial approuvé le 23 juillet 2018, modifié le 15 décembre 2021
Décembre 2023

Auteur : DD / CK



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO
1 impasse du muséum
05100 GAP
☎ : 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62
atelierchado@orange.fr



Zonage PLU

Zone Urbaine

- Ua : centre ancien
- Ub : extension urbaine type lotissement
- Ue : secteur d'activités

Zone A Urbaniser

- 1AUa : extension urbaine à vocation principale d'habitat (assainissement individuel)
- 1AUb : extension urbaine à vocation principale d'habitat (assainissement collectif)
- 1AUe : extension urbaine à vocation d'activités (assainissement collectif)

Zone Agricole

- A : agricole pouvant accueillir des bâtiments d'élevage et/ou d'exploitation
- As : agricole stricte / inconstructible
- Ae : agricole accueillant une activité économique préexistante au PLU (extension limitée)

Zone Naturelle

- N : naturelle pouvant accueillir des bâtiments agricoles et où les habitations existantes peuvent faire une extension

Prescription d'urbanisme

- Emplacement réservé
- Bâtiment autorisé à changer de destination
- Élément de patrimoine à préserver au titre de l'article L 151.19 du CU
- Secteur soumis à OAP

Information

- Zone humide identifiée par inventaire départemental

